



COLLOQUE SOCIAL ANNUEL

Document synthèse

Enjeux soulevés lors du colloque social sur l'adaptation
des pratiques d'intervention auprès des familles maghrébines
au Québec

Montréal, 19 octobre 2017

Introduction/mise en contexte

L'immigration est toujours une histoire de ruptures et d'ambition pour les familles, mais face à différentes réalités, cette ambition risque de donner naissance à certaines formes de handicaps menant vers la désintégration sociale et culturelle. Le sentiment d'appartenance, la flexibilité de l'émigrant à l'égard de son processus d'insertion et d'intégration, et le degré d'acceptation de la société d'accueil seraient des éléments précurseurs pour la réussite de tout processus migratoire.

L'immigration en effet a un impact sur la famille et sa dynamique. C'est ainsi qu'on dénote entre autres une perte du statut et du réseau social, une redéfinition des rôles au sein de la famille et la perte de repères relativement à l'exercice de la parentalité et la gestion des crises familiales.

Par ailleurs, l'immigration maghrébine au Québec est récente. Il s'agit d'une immigration majoritairement choisie qui se caractérise par sa francophonie et son niveau élevé d'éducation. Malgré cela, cette communauté connaît un des plus hauts taux de chômage et un certain nombre de familles se voit déstabilisé par la violence, le divorce, le placement légal des enfants ou la délinquance de ces derniers.

Cette réalité place les intervenants dans des situations complexes. La prise en charge de ces familles demande cependant de tenir compte d'un ensemble de facteurs et demande le développement d'un certain nombre d'attitudes et d'aptitudes permettant de prendre en compte non seulement la culture, mais aussi l'histoire familiale, avec son système de croyance et de valeurs.

Cette réalité est d'ailleurs la raison d'être de Racines. Une jeune association fondée par un groupe de professionnels et qui a comme objet de favoriser le développement social des familles maghrébines pour qu'ils puissent s'épanouir dans la société québécoise.

Dans le but de pousser la réflexion de certains enjeux, Racines s'engage à organiser un colloque social annuel. Cette année, on a privilégié le thème de l'adaptation des pratiques d'intervention auprès des familles d'origine maghrébine. L'ouverture spontanée des partenaires sociaux, communautaires et scientifiques démontre l'importance de cet enjeu. Nous avons tous donc le devoir de pousser la réflexion et de sortir avec des pistes de solutions.

Mohammed Barhane

Président de Racines

Programme du colloque

8 h 30 à 9 h 15 : Inscription et accueil

9 h 15 à 9 h 45 : Mot de Mme Kathleen Weil ministre de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion

Mot de Mme Habiba Zemmouri, consule générale du royaume du Maroc à Montréal

Mot de M. Jaâfar Dabbarh, directeur du Centre Culturel Maroc Dar Al Maghreb

Mot de M. Mohammed Barhone, président de l'association Racines

Bloc I : l'expérience migratoire

9 h 45 : 1^{re} conférence : l'impact du parcours migratoire sur la dynamique familiale

Dre Fayrouz Fawzy, professeure chercheuse en matière d'immigration

10 h 15 : 2^e conférence : Du choc culturel identitaire et familial, repères et piste d'intervention

Dr Amnon Jacob Suissa, sociologue, professeur associé à l'école de travail social de l'UQAM

10 h 45 : Pause

11 h : **Panel 1**

- L'intégration socio-économique (Idir Sadou, accompagnateur en insertion professionnelle)
- Croiser les trajectoires conjugales et les parcours migratoires (Michèle Vatz Laaroussi, professeure chercheuse à l'Université de Sherbrooke)
- Jeunes et déviance (Maria Mourani, criminologue, sociologue, présidente de Mourani-Criminologie)

11 h 45 : Questions et échanges

Modératrice : Marie Simard, directrice de la Confédération des Organismes Familiaux du Québec COFAQ

12 h 30 : Dîner

Bloc II : l'adaptation des pratiques d'intervention

13 h 30 : 3^e conférence : Entre adaptation, accommodement et transformation des pratiques

Dre Rachida Azdouz, psychologue, spécialiste en relations interculturelles, Université de Montréal

14 h : 4^e conférence : Interventions en contexte de tensions et violences familiales

Dre Ghayda Hassan, professeure en psychologie à l'Université du Québec à Montréal

14 h 45 : **Panel 2** : Le partage des meilleures pratiques en interventions sociales

- Fanny Saint Martin et Kaoutar Assalih, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal
- Dre Cécile Rousseau, centre SHERPA
- Dre Marian Misdrahi, coordinatrice des programmes au Centre de Prévention de la Radicalisation Menant à la Violence (CPRMV)

15 h 30 : Pause

15 h 45 : Questions et échanges

Modératrice : Hayett Boubnan, Mr.Tr.Soc, Consultante clinique et transculturelle, agente de liaison Nord – clinique de consultation transculturelle – équipe du soutien clinique spécialisé

17 h : Mot de clôture, Cocktail des partenaires

REMERCIEMENTS

Ce document synthèse n'aurait pas pu être réalisé sans le concours de l'association Racines et de la Confédération des Organismes Familiaux du Québec.

- **L'Association Racines¹** est un OBNL qui a pour objet de soutenir et d'outiller les familles d'origine maghrébines en difficulté. Une raison sociale qui est apparue nécessaire vu les différentes difficultés que plusieurs intervenants et professionnels ont pu soulever en travaillant et intervenant directement avec cette communauté.
- La **Confédération des Organismes Familiaux du Québec (COFAQ²)**, fondée en 1972, regroupe des organismes nationaux, régionaux et locaux. Sa mission est de soutenir et de représenter ses membres dans un but de promotion et de défense des intérêts de la famille, afin d'améliorer la qualité de la vie familiale. Depuis 45 ans, la COFAQ appuie le développement d'une politique familiale globale et structurante en intervenant auprès des instances et du grand public lors d'événements publics comme des colloques, des commissions parlementaires ou des consultations.

Nous tenons également à remercier pour leur concours à la tenue du colloque :

- **Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion**
- **Ministère de la Santé et services sociaux**
- **Ministère de la Famille**
- **Ville de Montréal**

Nos remerciements s'étendent enfin aux conférenciers et panélistes ayant rendu possible la tenue de ce colloque, particulièrement riche en idées novatrices.

¹ <http://www.associationracines.ca>

² <http://cofaq.qc.ca>

MANDAT

Le Colloque Social du 6 octobre 2017 a réuni des professionnels des services sociaux, des organismes communautaires, de l'emploi et des cliniciens pour un grand rendez-vous d'échanges et de partages sur les enjeux, pratiques et défis des familles d'origine maghrébine au Québec. L'objectif du Colloque Social était d'identifier les meilleures approches pour les familles maghrébines et de formuler des recommandations communes dans le but de répondre aux défis de ces familles immigrantes.

Afin de rendre compte des échanges d'expertise lors du Colloque Social, l'Association Racines, a fait appel aux services de l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI). Il convient toutefois de préciser que ce document synthèse **n'est pas un compte-rendu exhaustif des différentes présentations**, ni même un résumé du colloque, mais plutôt un **compte-rendu thématique** qui s'attachera à faire le lien entre les différents enjeux soulevés au cours de la journée. Ce document a également été pensé comme un **outil d'intervention** et s'adresse en priorité aux intervenants, travailleurs sociaux et cliniciens des services gouvernementaux ou des organismes communautaires travaillant avec les familles immigrantes en général (et maghrébines en particulier).

Ce document synthèse a été rédigé par les chercheurs de l'IRIPI :

Neal Santamaria ;
Myriam Richard ;
Claudie Ralalatiانا.



Institut de recherche sur l'intégration
professionnelle des immigrants

 Collège de Maisonneuve

Présentation des conférenciers et des panélistes

Rachida Azdouz : Professeure en psychologie et relations interculturelles, UdeM

Diplômée en psychologie et en sciences de l'éducation, Mme Azdouz est psychologue spécialisée en relations interculturelles à l'Université de Montréal. Auteure, clinicienne, chercheuse autonome, analyste dans les médias et formatrice en gestion des conflits de valeurs et de droits, elle a publié aux éditions Yvon Blais (coauteure, collectif sur les accommodements raisonnables, 2007), aux PUQ (Collectif sur les histoires d'immigration, 2014), aux PUL (collectif sur le savoir engagé, 2016) ainsi que plusieurs articles sur le pluralisme, la laïcité et les modèles d'intégration dans une perspective comparée. Récipiendaire du prix Ghislaine Coutu-Vaillancourt en 2014 pour sa contribution au dialogue interculturel en français, elle a également siégé au Conseil des relations interculturelles du Québec (1997-2001), au Conseil supérieur de l'éducation (2001-2010) et au Conseil supérieur de la langue française (2013 à ce jour). Rachida Azdouz est une actrice et observatrice de la scène interculturelle depuis plus de 25 ans : dans les années 80 en France, puis au Québec depuis le début des années 90.

Fairouz Fawzy : Professeure chercheuse en immigration à l'UQAM

Docteure et professeure-chercheuse en sociologie d'immigration, maître conférencière. Dre Fairouz Fawzy conçoit et anime des formations au Canada et à travers le monde. Fairouz Fawzy est également présidente de l'Institut canadien des études et des recherches sur l'immigration et l'interculturalité (ICERII). Chargée de cours à l'Université du Québec à Montréal. Elle travaille aussi bien la médiation culturelle que des problèmes d'intégration. Elle est professionnelle de recherche sur la problématique des stratégies identitaires de l'immigré sud-méditerranéen à Montréal. Enfin, elle est consultante en droit de l'immigration au Canada.

Ghayda Hassan : Professeure en psychologie à l'UQAM

Docteure Hassan est professeure en psychologie à l'Université du Québec à Montréal et copréside la chaire de l'UNESCO sur la prévention de la radicalisation et de la violence extrémiste. Elle est directrice du Réseau canadien des praticiens pour la prévention de la radicalisation et de la violence extrémiste (RPC-PREV). Elle est également chercheuse clinique senior au SHERPA-RAPS (sous-groupe SHERPA RAPS pour la Recherche et l'Action sur la Radicalisation et la Souffrance sociale)³ au CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal. Ses revues systématiques, ses recherches et ses activités cliniques s'articulent autour de quatre axes principaux de la psychologie culturelle clinique : 1) La souffrance sociale, les relations intercommunautaires, la radicalisation et la violence extrémiste; 2) Intervention dans la violence familiale et la diversité culturelle; 3) Identité, appartenance et santé mentale des enfants et des adolescents issus de minorités ethniques/religieuses; 4) travailler avec des immigrants et des réfugiés vulnérables. Ses activités cliniques et de recherche se concentrent sur l'interaction de la culture, de l'identité, de la santé mentale et de la violence entre les groupes spécifiques étudiés. Souvent, ce qui détermine le travail avec un groupe donné découle des réalités sociales en jeu et, en particulier, des besoins des milieux cliniques et communautaires avec lesquels elle travaille en étroite collaboration.

³ <http://www.sherpa-recherche.com/fr/recherche-pratiques/souffrancesocialeetradicalisation/>

Marian Misdrahi : Coordinatrice des programmes au Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV)

Docteure en sociologie, Marian Misdrahi est diplômée de l'Université de Montréal. Elle possède une expertise sur les inégalités sociales, la discrimination et l'identité. Elle a travaillé comme chercheuse dans les domaines de l'itinérance et de la santé mentale ainsi que dans celui du profilage racial chez les jeunes contrevenants au Québec. Originaire de la ville de Mexico, elle a enseigné la sociologie à l'Université nationale autonome du Mexique (UNAM) et a été chargée de cours à l'Université de Montréal.

Maria Mourani : Présidente de Mourani-Criminologie

Maria Mourani, criminologue et sociologue, diplômée de l'Université de Montréal, elle est la présidente et fondatrice de Mourani-Criminologie. Elle a travaillé auprès d'organisations liées à la sécurité publique et piloté, notamment, plusieurs dossiers de sécurité nationale au Parlement du Canada à titre de députée fédérale. Elle a été agente de libération conditionnelle pour Service correctionnel du Canada autant en détention qu'en communauté. Elle a aussi œuvré auprès du Centre jeunesse de Montréal et à la CSST comme agente de réadaptation. Au cours de son parcours professionnel et académique, elle a mené plusieurs recherches sur les gangs de rue, le crime organisé, la traite des personnes et la prostitution. Depuis 2013, Maria Mourani s'intéresse au phénomène de l'engagement des jeunes dans des groupes djihadistes. Elle mène actuellement un doctorat à l'Université d'Ottawa sur le devenir-djihadiste des jeunes occidentaux, particulièrement au Canada, en France et en Belgique.

Cécile Rousseau : Professeure de psychiatrie à l'Université McGill et directrice scientifique du Centre Sherpa

Dre Cécile Rousseau, professeure titulaire au département de psychiatrie à l'Université McGill, est la directrice scientifique de Sherpa, l'Institut de recherche du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal en regard des communautés culturelles. Elle travaille comme clinicienne en soins partagés auprès des enfants immigrants et réfugiés dans des quartiers pluriethniques de Montréal, tout en poursuivant des recherches sur les programmes de prévention en milieu scolaire, sur l'impact des politiques migratoires et sur le phénomène de la radicalisation menant à la violence.

Idir Sadou : Accompagnateur en insertion professionnelle

Idir Sadou détient une formation en sciences sociales (Économie et politique). Il a d'abord fait carrière dans la fonction publique algérienne, puis dans la presse écrite et en entreprise privée. Parallèlement à cette carrière, il s'est également démarqué par ses engagements civiques et politiques. Après son arrivée au Québec en 2000, il entame une seconde carrière en tant que conseiller en emploi. Pendant quinze (15) années, il oriente et accompagne des jeunes professionnels, nouveaux arrivants, dans leur parcours d'insertion en emploi et en intégration sociale. Actuellement en « retraite active », M. Sadou occupe un emploi de coordonnateur (concepteur et rédacteur) pour un bulletin interculturel au sein d'un organisme de la communauté arménienne. Parallèlement, il s'implique bénévolement dans différents organismes communautaires, autour de causes d'intérêt général.

Fanny St-Martin et Kaoutar Assalih : Intervenantes au CIUSSS du Centre-Sud-de l'Île-de-Montréal

Fanny St-Martin détient un Baccalauréat en service social de l'Université Laval (1999) et une Maîtrise en gestion des organisations de l'Université Laval (2012). Elle œuvre dans les Centres Jeunesse depuis 1999, comme intervenante et adjointe clinique. Depuis 2008, elle est chef de service au CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, et directrice adjointe du programme jeunesse – services dans la communauté et ressources, dans une équipe à l'enfance, au bureau de Saint-Laurent.

Kaoutar Assalih détient un diplôme d'assistante sociale au Maroc (1997). Elle complète actuellement une Maîtrise en médiation interculturelle, à l'Université de Sherbrooke au campus Longueuil. À son arrivée au Canada en 2002, elle a travaillé comme agente des services correctionnels avant de rejoindre le Centre Jeunesse de Montréal en 2009. Elle est également formatrice en intervention interculturelle, porte-parole auprès des médias ethnoculturels...

Jacob Amnon Suissa : Professeur en travail social à l'UQAM, chercheur au CREMIS

Dr Jacob Amnon Suissa est professeur associé à l'École de travail social de l'Université du Québec à Montréal. Formé en thérapie familiale et docteur en sociologie, Dr Suissa s'intéresse aux déterminants sociaux et de santé, et leur impact sur les processus d'intervention auprès des individus et des familles. Il est l'auteur d'une centaine d'articles scientifiques dont plusieurs livres. Parmi ceux-ci, *Sommes-nous trop branchés? : La cyberdépendance* (PUQ, 2017), *Pourquoi l'alcoolisme n'est pas une maladie* (2007), *Le jeu compulsif: vérités et mensonges* (2005) aux Éditions Fides et *Le monde des AA* (2009) aux PUQ. Dr Suissa conçoit et anime des formations au Canada et à travers le monde.⁴

Michèle Vatz-Laaroussi : Professeure de travail social à Université de Sherbrooke

Michèle Vatz-Laaroussi est docteure en psychologie interculturelle et professeure de travail social à l'Université de Sherbrooke. Ses recherches portent sur l'immigration et l'action sociale avec les immigrants. Elle s'intéresse aux dynamiques familiales dans l'immigration et aux dynamiques locales face à la diversité culturelle en dehors des grands centres cosmopolites. Elle est responsable du Réseau international de recherche sur l'immigration en dehors des grands centres. Elle a codirigé le domaine Collectivités d'accueil au Centre Métropolis du Québec – Immigration et métropoles. Ses dernières recherches portent sur la mobilité géographique et sociale des familles immigrantes et réfugiées au Québec et au Canada ainsi que sur les réseaux transnationaux de ces familles.

⁴ Son site web est : www.amnonsuissa.com

TABLE DES MATIÈRES

- 1. L'immigration : entre ruptures et continuités**
 - 1.1. La dynamique familiale en contexte migratoire**
 - 1.1.1. Le projet d'immigration
 - 1.1.2. Le processus d'adaptation et d'intégration
 - 1.1.3. Le lien entre le passé et le présent : un besoin de continuité
 - 1.1.4. Les conflits et sources de malaises potentiels
 - 1.2. La société d'accueil, enjeux structurels**
 - 1.2.1. Effets de l'exclusion, de la discrimination et de l'islamophobie sur les familles
 - 1.2.2. L'interaction entre les institutions et les familles immigrantes
 - 1.2.3. Enjeux liés à la radicalisation idéologique et religieuse ainsi qu'aux parcours de déviance des jeunes

- 2. Les pratiques d'intervention avec les familles immigrantes : entre adaptations et continuité**
 - 2.1. Approche interculturelle**
 - 2.2. La personne, sa famille et ses proches au cœur de l'intervention : travailler avec les personnes et leurs compétences plutôt qu'avec les problèmes, les groupes ou leur culture**
 - 2.2.1. D'abord ne pas nuire
 - 2.2.2. Intervenir en contexte de radicalisation
 - 2.2.3. L'importance de la prévention
 - 2.3. Les pratiques de collaboration institutions, familles, communauté : quelles pratiques pour quelles finalités?**
 - 2.3.1. Comment accompagner/encourager/susciter le changement chez les personnes?
 - 2.3.2. Les bonnes pratiques?
 - 2.3.3. Les pièges à éviter

La journée commença par des allocutions de la ministre de l'Immigration de la Diversité et de l'Inclusion d'alors, Madame Kathleen Weil, de Madame Habiba Zemmouri, Consule générale du Royaume du Maroc à Montréal, puis de Monsieur Jaâfar Dabbarh, Directeur du Centre Culturel Marocain Dar Al Maghreb, et enfin de Monsieur Mohammed Barhone, président de l'Association Racines.

Après ces allocutions, débuta le colloque à proprement parler, qui s'articula en deux blocs distincts. Le premier fut consacré à l'impact de la migration sur les familles, ainsi que les enjeux structurels de la société d'accueil. Plus spécifiquement, il y a été question des effets de l'exclusion sur les familles immigrantes, de leurs interactions avec les institutions; et enfin, de certains éléments permettant de mieux situer la radicalisation idéologique et religieuse menant à la violence. Un panel, composé d'autres chercheurs et de praticiens, prit ensuite place. Le premier bloc s'est terminé par un échange avec le public.

Le second bloc reprenait le même format et il a été consacré aux pratiques d'intervention avec les familles immigrantes, dont plusieurs constats s'appliquent également aux familles non maghrébines. Il a été notamment question de l'approche interculturelle, ainsi que des pratiques de collaboration avec la personne accompagnée et sa famille, dans différents contextes. En fin de journée, conférenciers et panélistes se sont interrogés sur les meilleures manières de susciter et d'accompagner le changement, ainsi que les « pièges » à éviter en intervention.

1. L'immigration : *entre ruptures et continuités*

1.1. *La dynamique familiale en contexte migratoire*

En guise de préambule, plusieurs des conférencières et des conférenciers ont rappelé **l'ambivalence propre à un grand nombre de projets migratoires**. D'un côté, ces projets portent en eux l'espoir d'un nouveau départ permettant l'atteinte d'objectifs de vie. Parallèlement, « **l'immigration est aussi l'une des transitions les plus radicales qu'il soit donné de vivre** »⁵. Le processus migratoire implique la création de nouveaux repères, le tout dans un contexte mouvant, dont M. Idir Sadou affirmait qu'il était particulièrement **difficile d'y « capter, interpréter et réagir aux signaux »**. Ce point vaut également dans l'adaptation de la famille aux institutions de l'école et de l'État. Ces institutions ont une influence déterminante sur la vie des familles, et ce, à toutes les étapes de leur intégration au Québec. À ce propos, Dre Fawzi souligne que le fait de s'adapter à un milieu culturel nouveau présente souvent un **caractère « aigre-doux »**. En effet, si l'immigration est une richesse à bien des égards, elle fait également émerger des conflits au sein du couple d'une part, et entre parents et enfants de l'autre.

⁵ Cité par Dre Fawzi : Tousignant, M. (1992). La santé mentale des migrants : analyse de son contexte social et longitudinal. *Santé mentale au Québec*, Vol. 17, no 2, p.35-46.

1.1.1. Le projet d'immigration

Dans sa présentation, Dre Fawzi a également mis l'accent sur un autre élément important et souvent négligé dans la compréhension des familles en contexte migratoire, à savoir **la situation de départ des familles immigrantes**. Cet élément est pourtant essentiel dans la mesure où il permet de saisir le décalage entre le projet d'immigration tel qu'il a été pensé et la réalité vécue aujourd'hui. De surcroît, Dre Fawzi rappelle à quel point il est crucial que le **projet migratoire soit partagé et planifié par l'ensemble de la famille**, et non pas par un seul individu décidant au nom de tous. Une fois au Québec, cela permet de **limiter fortement les tensions et frustrations entre les époux face aux difficultés rencontrées**. En construisant ce projet ensemble, la famille aura tendance selon elle à demeurer plus soudée autour du même objectif, qu'il s'agisse de fonder une famille, contribuer à l'économie de la société d'accueil et/ou d'origine. Bien qu'elle en reconnaisse le poids sur la dynamique de couple, Dre Vatz-Laaroussi rappelle de son côté qu'un couple peut aussi vivre une séparation sans que celle-ci soit imputable à la migration.

Au-delà de la prise en compte de la situation de départ, plusieurs conférencières et conférenciers ont insisté sur le processus d'adaptation une fois au Québec. Si ce processus peut prendre des formes différentes pour chacun, il comporte néanmoins certaines grandes étapes.

1.1.2. Le processus d'adaptation et d'intégration

Dre Fawzi souligne que **l'immigration** a un impact sur la multiplicité des appartenances et **affecte l'être dans son intégralité**. Elle présente à cet effet deux schémas détaillant, chacun à leur manière, les besoins d'une personne immigrante en processus d'adaptation à la société d'accueil, ainsi que les grandes étapes du processus d'intégration. Dans les deux premiers schémas, la chercheuse s'inspire de la pyramide de Maslow, qui part des besoins matériels pour aller vers les besoins immatériels de l'individu. Si l'on se place dans cette perspective, la personne immigrante prend d'abord **conscience de son environnement en pleine mutation, de ses comportements** (Qu'est-ce que je fais concrètement? Qu'est-ce que je communique?), de ses capacités (Quels sont mes compétences, mes savoirs et mes stratégies? Comment je communique?) ainsi que de **ses valeurs et croyances** (Qu'est-ce qui est important pour moi?). Elle va ensuite passer à une phase d'introspection plus profonde où elle va questionner **son identité, sa mission et son rôle** (Qui suis-je?), pour finalement arriver à sa **vision et ses ambitions** (Dans quel but? Pour quoi? À quoi est-ce que je contribue dans ce monde?). L'intégration, en tant que processus multidimensionnel, constitue, en quelque sorte, la réponse à ces différents besoins, et s'effectue selon Dre Fawzi en trois grandes étapes. La première est celle de **l'installation**, pendant laquelle la personne effectue différentes démarches administratives (emploi, logement, création d'un compte bancaire). Elle passe ensuite à une étape de **stabilisation**, pendant laquelle elle développe son autonomie au sein de la société d'accueil, pour en arriver finalement à **l'accomplissement**. La personne peut à ce moment penser en termes de liberté et d'indépendance, et commencer à répondre aux besoins qui se trouvent en haut de la pyramide (le « pourquoi », sa contribution dans ce monde).

Dr Suissa aborde également le processus d'adaptation, qu'il découpe en quatre grandes phases. La première correspond généralement à une étape marquée par **l'enthousiasme, la découverte et la nouveauté**. Vient ensuite la seconde phase, qui est qualifiée de **période critique, où peuvent se manifester la solitude, la dépression et la nostalgie**. Cette phase présente un potentiel de déséquilibre pouvant durer plusieurs années pour les personnes qui n'arrivent pas à surmonter le sentiment de nostalgie qui les envahit. Plusieurs d'entre elles viennent ainsi chercher de l'aide durant cette période, lorsque la situation « dégénère ». Les personnes font alors l'expérience du choc culturel lié à l'adaptation, dont l'une des manifestations est l'anxiété. Cette anxiété est souvent révélatrice de la perte de repères familiaux et nécessite une adaptation de la part de l'intervenant. Certaines personnes immigrantes peuvent, en effet, leur demander d'adopter une posture d'intervention plus directive afin de les aider à voir plus clair dans leur situation⁶. La phase suivante laisse quant à elle place à un processus de **deuil et d'acceptation**, à partir duquel l'intégration peut commencer à s'effectuer plus facilement. Les personnes parviennent à (re)trouver une meilleure capacité d'introspection et un plus grand sentiment de satisfaction. Dans la dernière phase, **l'adaptation est complétée** et la personne immigrante parvient à s'intégrer dans sa société d'accueil.

Dr Suissa rappelle que le **processus d'adaptation** place les personnes immigrantes dans un contexte de **vulnérabilité important**. Contrairement à ce que certains discours politiques laissent entendre, cette vulnérabilité ne relève pas tant des personnes elles-mêmes que de conditions sociales et structurelles particulières. De plus, elle relève davantage d'un processus, en constante évolution, que d'un état en soi. Dans cette optique, « nous sommes tous [*potentiellement*] des candidats vulnérables ». Les êtres sont donc vulnérables « dans certaines conditions sociales et structurelles données », qui nécessitent que l'on **considère à la fois leur statut social et économique**, mais aussi les modalités de contrôle social auxquelles ils font face. Plus la personne évolue dans un **milieu aisé** et dispose de liens sociaux forts sur lesquels s'appuyer, moins sa vulnérabilité sera exposée dans la sphère publique. Inversement, si la personne se trouve dans une situation de **précarité**, la manifestation de son anxiété risque de se manifester publiquement et potentiellement mener à une prise en charge institutionnelle (p. ex. Protection de la jeunesse). Les familles font donc face à des problèmes similaires, mais s'en sortent différemment en fonction de leurs revenus et de leurs réseaux

⁶ Comme Dr Suissa, Dre Fawzi évoque la nostalgie en tant que stratégie d'adaptation mise en place par les personnes immigrantes pour combattre le stress du processus d'acculturation. La chercheuse rappelle d'ailleurs à ce propos que « *l'expérience migratoire peut constituer en elle-même une coupure des liaisons de la personne immigrée avec ses références culturelles, religieuses ou sociales, avec sa langue, ses traditions, mais aussi avec ses principaux réseaux d'identification et d'entraide que sont la famille, les voisins de la rue, de son quartier et les résidents de sa communauté ou de sa ville* ». Dans ce contexte, la nourriture peut jouer à la fois le rôle d'un voyage dans le temps, comme d'un refuge au stress du quotidien.

1.1.3. Le lien entre le passé et le présent : un besoin de continuité

À l'instar de Durkheim⁷, Dre Fawzi souligne que les rituels festifs constituent un moyen de **transmettre le lien social et ainsi de consolider le patrimoine culturel, d'une famille comme d'une communauté**. Le fait de cuisiner des mets traditionnels, avec d'autres membres de sa communauté, permet ainsi de maintenir un sens de l'histoire et d'assurer la transmission de la culture du pays d'origine d'une génération à l'autre. Dre Fawzi illustre ses propos en rappelant que certains journaux locaux maghrébins n'hésitent pas à proposer des pratiques de « rétromarketing⁸ ». En faisant la promotion de plats du pays d'origine, ces journaux touchent au sentiment de nostalgie de leurs clients potentiels. Selon elle, cette transmission permet en outre d'assurer une continuité dans le projet identitaire, et participe à la construction d'une identité désirée, faisant le **lien entre passé, présent et avenir**.

Dre Fawzi rappelle à ce propos que la famille immigrante n'est pas uniquement un sujet de droits et de devoirs, mais aussi l'héritière du patrimoine de la société dans laquelle elle est accueillie. Cette tension, entre le besoin de transmission de sa culture d'origine et **l'appropriation de la culture de la société d'accueil, ne se fait pas sans ruptures**. Plusieurs conférenciers et conférencières ont ainsi insisté sur le fait que **(re)connaître ce besoin de continuité** était une nécessité en intervention, comme dans les approches cliniques. La métaphore des racines est d'ailleurs revenue à de nombreuses reprises tout au long de la journée. Pour Dr Suissa, l'immigration est la rencontre de deux systèmes psychosociaux. Or, une **erreur** ethnocentrique très répandue consiste justement à **se concentrer exclusivement sur le seul comportement des personnes**. Or, l'accompagnement en interculturel ne peut se cantonner à un plan strictement rationnel; il est au contraire nécessaire de toucher au ressenti pour comprendre ces comportements. Pour illustrer cette opposition, Dr Suissa utilise lui aussi la métaphore de l'arbre. Les comportements, immédiatement visibles, en seraient les feuilles, qui ne représentent que 10 % du « vrai soi ». Ces feuilles, aussi visibles soient-elles, peuvent cependant conduire à une interprétation biaisée pour l'intervenant qui se baserait exclusivement sur ces comportements. À l'inverse, le ressenti, la manière de penser, les **liens significatifs d'appartenance**, des éléments essentiellement invisibles, constituent les racines de cet arbre et représentent quant à elles 90 % du « vrai soi ». Pour Dre Fawzi, l'immigration ne devrait pas être un déracinement, mais plutôt un « ré-enracinement ». Dre Vatz-Laaroussi a, pour sa part, cité l'un des participants de sa dernière recherche qui affirmait que ses racines étaient tellement longues qu'elles traversaient la terre, illustrant une fois encore le besoin de continuité dans l'expérience migratoire

⁷ Émile Durkheim: Les formes élémentaires de la vie religieuse, Presses Universitaires de France, 5^e édition, 2003 (première édition publiée en 1912).

⁸ Déclinaison du marketing qui privilégie le passé dans sa démarche ou fait allusion directement ou indirectement à la notion de passé dans sa communication. Il peut prendre plusieurs formes telles que la nostalgie, se fondant principalement sur le souvenir (en distinguant dans certains cas, le souvenir personnel du souvenir collectif).

1.1.4. Les conflits et sources de malaises potentiels

Selon Dre Fawzi, en immigrant, les familles ont de nouveaux besoins, multiples, qui peuvent être mesurés par plusieurs indicateurs : l'accès au marché de l'emploi, l'accès aux services sociaux, la responsabilité de la famille financièrement partagée par l'homme et la femme... Si certains de ces **besoins ne sont pas comblés, ils peuvent alors devenir source de conflits**. Idir Sadou développe cette idée, tout en précisant en préambule que le processus migratoire amène les immigrants à être confrontés à certains défis identiques; il faut néanmoins **se garder de généraliser**, chaque individu étant unique dans sa manière de vivre ces défis. Selon lui, en se construisant dans un écosystème donné, le corps et l'esprit ont développé une capacité à capter les signaux, les interpréter et agir en fonction de cet environnement. Le fait d'immigrer constitue une mise à l'épreuve de cette capacité à décrypter les signaux – en l'adaptant à un nouvel environnement. Cependant, **changer ses réflexes pour s'adapter à un nouveau milieu constitue un processus long et complexe**. Lors des premiers temps, suivant l'installation, il arrive fréquemment aux nouveaux arrivants de mal capter ces signaux, ce qui peut induire des **réactions inadéquates**. Idir Sadou illustre ce dernier point en rappelant qu'il existe généralement un décalage entre les attentes des employeurs au Québec et celles des employeurs, dans les pays dont sont originaires les immigrants. L'immigration récente maghrébine est majoritairement composée de francophones, diplômés, ayant moins de 40 ans. Pourtant, même si leurs CV sont revus selon les codes québécois en vigueur, la communication peut malgré tout constituer un obstacle. Selon lui, **le problème ne se situe pas au niveau de la maîtrise de la langue, mais plutôt sur le terrain des attentes implicites**. La manière de parler de ses compétences et de ce qu'on pourrait apporter au poste convoité s'avère frustrante pour bien des nouveaux arrivants, car l'entretien d'embauche est un exercice codifié. Or, même si l'on possède toutes les compétences et l'expérience requises, ce décalage dans les attentes rend la recherche d'emploi bien plus difficile tant que l'on n'a pas compris et intégré efficacement tous ces nouveaux codes tacites, néanmoins primordiaux.

Selon Idir Sadou, **l'intégration professionnelle a un impact** non seulement au niveau des individus, mais aussi, de manière plus large, sur les **dynamiques familiales, les communautés et le vivre-ensemble**. La manière dont cette intégration s'effectue influe sur l'état d'esprit, la posture d'ouverture ou de crispation individuelle des nouveaux arrivants. Selon Dre Fawzi, il est aussi nécessaire de prendre en compte le fait que le modèle de réussite change dans la société d'accueil. Non seulement les **indicateurs de « réussite sociale » peuvent grandement varier d'une société à une autre**, mais le statut professionnel des personnes change, parfois de manière drastique, après avoir immigré. Il arrive ainsi que l'homme, qui bénéficiait dans son pays d'origine d'un certain prestige dû à son emploi et assurait le rôle de « pourvoyeur » pour les siens, se retrouve sans travail au Québec. Dans certains cas, la femme trouve alors un emploi, ce qui implique alors un bouleversement des rôles dans la famille. Dre Fawzi décrit ainsi comment certaines femmes passent du rôle de « gardiennes de la tradition » (souvent associée à la sphère domestique) à celui de femmes qui entreprennent de nouvelles démarches à l'extérieur du foyer. Selon elle, la situation de ces « femmes qui voient le jour », couplée à l'exclusion de leur conjoint du marché du travail, peut aboutir à des situations de **conflits et de séparations**. La présence d'autres facteurs de vulnérabilité **peut même faire dégénérer ces conflits en situation de violence conjugale** – constat que partage Dre Hassan.

Dre Vatz-Laaroussi nuance quant à elle ces affirmations. Selon elle, si les difficultés d'insertion socioéconomique sont un facteur important pour expliquer les tensions conjugales en contexte migratoire, d'autres éléments ont également un impact non négligeable dans la dynamique du couple. Dans la recherche qu'elle présente, qui portait sur les trajectoires conjugales chez les couples maghrébins au Québec, la chercheuse établit une **typologie des trajectoires conjugales en contexte de migration**. Après avoir rappelé que le divorce existe globalement dans les mêmes proportions dans les pays du Maghreb et au Québec, elle souligne que le divorce est loin d'être systématique chez les couples ayant migré ensemble. **Parmi les couples qui se séparent, nombreux sont ceux qui connaissaient des difficultés conjugales avant même d'entamer le processus migratoire.** Dans ces cas-ci, le divorce survient généralement assez rapidement après l'installation au Québec. Par ailleurs, il est également important de préciser que, **parmi les couples de migrants qui divorcent au Québec, beaucoup le font pour les mêmes raisons que les couples québécois** – l'adultère notamment. Pour Dre Vatz-Laaroussi, ce type de divorces se fait « en continuité » avec la société québécoise. La chercheuse aborde ensuite le cas de figure mentionné précédemment, à savoir celui des divorces dus aux difficultés d'insertion socioéconomiques dans la société d'accueil. Dans ce cas de figure, qui serait assez fréquent chez les familles maghrébines, la proximité « obligée » des deux conjoints sans emploi et l'absence d'un espace « à soi » rendent le soutien moral au partenaire particulièrement difficile. Les couples se trouvant dans cette situation divorcent généralement dans les cinq années suivant leur arrivée au Québec. Dre Vatz-Laaroussi a enfin identifié un dernier cas de figure qu'elle nomme la séparation par intégration différentielle – comme cela peut être le cas avec le parrainage par exemple. Dans cette situation, l'un des deux conjoints connaît bien mieux la société d'accueil que l'autre, ce qui peut avoir un impact déstabilisant dans la répartition des rôles et plus globalement dans la dynamique de couple. Dans ces cas-ci, le divorce survient aussi assez rapidement, généralement dans les 5 ans suivant l'installation.

Selon Dre Fawzi **les jeunes**, même s'ils ont grandi au Québec (les « secondes générations »), peuvent eux aussi vivre des tensions dans la mesure où beaucoup se retrouvent pris entre **deux cadres de référence : celui de la famille et celui de la société d'accueil**. Ces modèles apparaissent parfois comme « contradictoires » pour ces jeunes, d'où une impression de « **tiraillement culturel** » et la mise en place de stratégies identitaires afin de dresser des ponts entre ces deux modèles. Dans certains cas cependant ces tiraillements donnent lieu à de véritables déchirements et deviennent des sources de conflits majeurs au sein des familles. Dre Fawzi rappelle à ce sujet que les transitions de l'enfance à l'adolescence sont normales. Cependant, en contexte migratoire, les systèmes de référence et les conduites des adolescents se réorganisent davantage autour des institutions (comme l'école notamment) que de la famille. Enfin, la chercheuse insiste sur le fait que l'influence des institutions et l'intégration des injonctions qu'elle véhicule plus ou moins explicitement ne se font pas au même rythme chez les enfants et chez leurs parents. Des décalages parents-enfants peuvent apparaître à ce niveau, réduisant encore davantage l'influence de la famille sur ses enfants.

Les panélistes dressent donc un portrait riche et nuancé, des étapes successives par lesquelles les familles doivent passer dans le cadre de leur intégration à la société québécoise. Chaque individu est touché, ainsi que la cellule familiale dans son ensemble. Or, la compréhension de cette adaptation ne saurait s'effectuer en vase clos, en considérant uniquement les aspects

« individuels » relevant du vécu et de la personnalité des personnes immigrantes. Selon Dr **Suissa, c'est le lien social qui donne le ton à l'identité**, une personne peut affirmer son identité, mais si celle-ci n'est pas **reconnue**, « c'est peine perdue ». Rappelons que l'immigration est selon lui « la rencontre de deux systèmes psychosociaux : celui de l'individu et de la société d'accueil ». Nous aborderons maintenant les dimensions structurelles relevant de la société d'accueil et leurs effets sur les familles immigrantes.

1.2. La société d'accueil (enjeux structurels)

L'impact des dynamiques migratoires, autant sur le couple que sur les enfants, a amené les conférenciers et conférencières à remettre en question certaines problématiques relevant plus directement de la société d'accueil, comme la discrimination ou le rôle des institutions. À la lumière de ces problématiques, certaines présentations ont ensuite interrogé leur lien avec la radicalisation idéologique ou religieuse.

1.2.1. Effets de l'exclusion, de la discrimination et de l'islamophobie sur les familles

Les causes des conflits évoqués précédemment peuvent être aussi bien internes qu'externes à la famille. Parmi les causes « externes », on retrouve selon Dre Fawzi le **racisme, l'exclusion et les conflits de valeurs**; ces éléments jouent également une influence sur l'intégration des familles.

Dre Hassan met en avant le fait qu'au Québec, certaines institutions et discours publics polarisants jouent souvent le rôle de « **miroir social négatif** » pour les communautés immigrantes – et notamment maghrébines. Cette image négative renvoyée par la société d'accueil peut se traduire par un sentiment de dévalorisation chez les familles immigrantes et aboutir à une souffrance réelle. La réaction à cette souffrance peut alors prendre plusieurs formes : de l'anxiété à la dépression, de la colère à une certaine rigidification, voire dans certains cas de la violence. Pour Dre **Vatz-Laaroussi l'islamophobie a un impact certain sur la manière dont les gens arrivent à se situer dans la société d'accueil.** Selon elle, ce phénomène d'exclusion cause des replis identitaires et engendre des **difficultés supplémentaires** substantielles, au niveau de **l'insertion sociale** notamment. Dre Vatz-Laaroussi rappelle également à ce propos que l'exclusion vécue par certaines communautés n'implique pas nécessairement un trauma individuel. **C'est le climat ambiant plus que les incidents individuels qui amènent vers le repli identitaire – ou, au contraire vers l'ouverture.** La chercheuse va plus loin même, en affirmant que c'est la sortie de la communauté qui amène à l'isolement, et non l'inverse. Dr Suissa abonde dans ce sens lorsqu'il souligne que l'exclusion peut aboutir à une perte de l'estime de soi. Il dresse à ce propos un parallèle entre l'impact de l'islamophobie et le processus d'intégration dans les sectes. Comme évoqué précédemment, lorsque la société d'accueil est perçue comme discriminante, certains immigrants peuvent s'imposer une séparation stricte dedans-dehors. Dans cette perspective, la société d'accueil (« le dehors ») est perçue comme une « jungle » hostile avec laquelle il convient de limiter au maximum les contacts pour leur préférer un « entre-soi » (« le dedans »).

1.2.2. *L'interaction entre les institutions et les familles immigrantes*

Selon Rousseau, **les institutions** (écoles, cliniques, police, DPJ notamment) **sont à l'image de notre société**. Autrement dit, elles **reflètent les processus d'altérisation et de polarisation** en cours dans les sociétés. Cette dynamique se reflète dans les interventions avec les personnes immigrantes, mais aussi dans les différents secteurs de la société au sens large; ce processus d'altérisation peut ainsi trouver un écho dans les relations entre collègues, sur le lieu de travail. Selon cette perspective, **le pouvoir dont jouissent les institutions va de pair avec leurs responsabilités sur les individus**. Toute structure de pouvoir doit en premier lieu s'interroger sur elle-même et sur son impact, que ce soit dans la société en général, ou au sein des communautés en particulier. Dre Hassan renchérit en soulignant que **relever d'une institution signifie relever d'un rapport de pouvoir**. Selon elle, le pouvoir punitif ainsi que le différentiel de pouvoir entre certaines institutions et les familles immigrantes sont particulièrement importants. Pour illustrer ses propos, Dre Hassan aborde le cas du placement d'une jeune fille par la DPJ, dans lequel l'évaluation de la situation familiale n'a pas pris en compte les enjeux culturels, pas plus que les dynamiques de pouvoir. Dans ce cas-ci, la décision de placer cette jeune fille « fait violence à la famille, les disqualifie, tout en faisant également violence à l'enfant lui-même ». En ne répondant pas à son besoin réel, ce placement a provoqué une détérioration de la santé mentale de la jeune fille qui a commencé à développer des symptômes dépressifs et suicidaires. Dr Suissa rappelle d'ailleurs à ce sujet qu'on joue avec l'illusion du choix en matière d'intégration et de codes culturels : même les personnes affirmant ne pas avoir envie de s'intégrer au Québec n'ont tout simplement pas le choix, lorsque la DPJ intervient dans leur famille.

Dre Hassan poursuit son raisonnement en soulignant le fait que, lorsque **les lois sont appliquées en l'absence de sensibilité culturelle**, cela peut impliquer une violence structurelle pour les familles immigrantes. De plus, **ces familles peuvent également se sentir menacées dans leur intégrité culturelle**. Elle s'interroge alors sur la manière de « mieux sensibiliser les intervenants en position d'autorité sur l'intervention en contexte interculturel ». Il convient selon elle de ne pas oublier que les institutions reposent sur des intervenants qui exercent leur jugement clinique. Plusieurs d'entre eux se retrouvent ainsi en porte à faux par rapport aux exigences institutionnelles qui parfois entrent en contradiction avec leurs analyses cliniques. À titre d'exemple, la prise en charge des familles immigrantes dans certains programmes, tels que SIPPE⁹ ou OLO¹⁰, est très variable d'un établissement à

⁹ « Le programme SIPPE, qui signifie Services Intégrés en Périnatalité et Petite Enfance, s'adresse aux femmes enceintes n'ayant pas complété leur secondaire 5 et vivant dans un contexte de pauvreté. (...)La période de soutien débute normalement durant la grossesse et demeure disponible jusqu'à l'entrée scolaire de l'enfant. L'équipe du secteur petite enfance est composée d'infirmières, d'un intervenant social, d'une nutritionniste, d'un éducateur spécialisé, d'une psychoéducatrice, d'une auxiliaire familiale, d'une orthophoniste et d'un médecin pour le soutien à l'allaitement. » Sources : site web du CSSS <https://www.moncsss.com/soins-et-services/famille/avant-la-naissance/programme-sippe.html> (consulté le 03 janvier 2018).

¹⁰ « (Le) programme (OLO) donne la possibilité d'obtenir gratuitement des aliments essentiels (un œuf, un litre de lait et un jus d'orange par jour) ainsi que des suppléments de vitamines et de minéraux. Sources : site web Services Québec

l'autre, en fonction des équipes mises en place. Dans de nombreux cas, des intervenants et des chefs d'équipe se trouvent obligés de faire « délinquance au système » pour inclure davantage de familles; cependant, les intervenants paient le prix de cette « délinquance » par une surcharge de travail et de la pression supplémentaire. Dre Hassan conclut qu'on peut féliciter les intervenants de privilégier leur jugement clinique, mais qu'il ne faut pas se satisfaire de cette situation. Au contraire, pour une réelle inclusion, il faut que cette adaptation des pratiques soit reconnue comme nécessité et soit implémentée de manière structurelle.

Au niveau de l'emploi, Idir Sadou affirme qu'avec la politique d'immigration choisie, **l'interaction des personnes immigrantes avec les institutions de la société québécoise débute avant même le départ du pays d'origine**. Il note que cette interaction s'inscrit déjà, dans une certaine mesure, dans une dynamique de pouvoir. Cependant, Idir Sadou note que des progrès ont été accomplis à ce niveau. Ainsi, le « **discours marketing** » affiché précédemment sur le site web du ministère canadien de l'Immigration¹¹ a évolué; il rend mieux compte désormais de la réalité vécue par une majorité d'immigrants. Cette communication plus « objective » contribue, selon lui, à réduire le fossé entre les espoirs nourris avant le départ et la réalité vécue une fois au Québec. Il convient également de préciser qu'à cette information officielle viennent aujourd'hui s'ajouter de nouvelles sources comme les blogues, forums et autres réseaux sociaux. Par ailleurs, l'augmentation d'immigrants en provenance du Maghreb et leur concentration à Montréal ont facilité l'accès à une information plus réaliste concernant les difficultés du processus d'installation. Cependant, Idir Sadou rappelle que les informations véhiculées par les personnes d'origine maghrébine installées à Montréal ne sont pas nécessairement toutes fiables non plus et qu'il existe des « **mythes** », **entretenus par les immigrants eux-mêmes**. Ainsi, dans le cas de l'accès aux ordres professionnels par exemple, de nombreuses personnes continuent de croire qu'une fois certaines barrières institutionnelles levées, ils obtiendront automatiquement un emploi dans leur domaine. Alors que la levée de ces barrières ne représente au final qu'une « autorisation à entrer en compétition » avec les autres candidats – et non un sésame vers l'emploi de ses rêves. Enfin, Idir Sadou conclut en affirmant que, même informées de l'existence de ces obstacles institutionnels, beaucoup de personnes souhaitent malgré tout immigrer. Cela s'explique, selon lui, par les dynamiques à l'œuvre dans les « sociétés maghrébines qui connaissent toutes, à des degrés divers, des crises multidimensionnelles, ce qui alimente l'attractivité du choix migratoire en faveur du Québec (notamment), vu comme espace privilégié de réalisation de ses aspirations personnelles et familiales ».

1.2.3. Enjeux liés à la radicalisation idéologique et religieuse ainsi qu'aux parcours de déviance des jeunes

Ainsi qu'évoqué précédemment, les dynamiques d'altérisation et, de manière contingente, d'exclusion peuvent avoir un impact dans les processus de radicalisation idéologique et

http://www4.gouv.qc.ca/FR/Portail/Citoyens/Evenements/DevenirParent/Pages/progr_olo_fem_encent.aspx (consulté le 03 janvier 2018).

¹¹ Ministère de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté

religieuse. Plusieurs conférenciers et conférencières ont donc essayé de donner des éléments de réponse à la question suivante : **faut-il approcher et intervenir de la même manière avec les différentes idéologies radicales** (notamment en ce qui concerne les islamistes radicaux, les suprémacistes blancs et la gauche radicale)? Selon Dre Rousseau, renvoyer dos à dos les différentes idéologies qualifiées d'extrêmes est dangereux. Les extrémismes de droite, de gauche, et l'islamisme radical, s'ils peuvent présenter certains éléments communs ne reposent pas sur les mêmes dynamiques. Encore une fois, il convient **d'examiner les dynamiques de pouvoir** sous-jacentes aux groupes et individus concernés ainsi que le contexte dans lequel s'inscrivent les parcours de radicalisation. Par ailleurs, Dre Rousseau attire également l'attention sur les **risques de radicalisation de « la majorité » envers certaines communautés et de l'impact dévastateur qu'elle peut entraîner**. Selon elle, oublier les rapports de pouvoir à l'œuvre dans le contexte de radicalisation religieuse reviendrait, dans une certaine mesure, à traiter de la même manière la victime et l'agresseur. En cela, elle fait écho aux propos du clinicien, Dr Suissa, lorsqu'il affirme qu'« il n'y a pas de méchants, seulement des souffrants ». Selon Dre Rousseau, du fait de la polarisation et des clivages déjà existants, il est crucial de regarder ce qui est similaire sans nécessairement être égal. Dre Vatz-Laaroussi évoque elle aussi à ce propos le danger de mettre toutes les idéologies sur le même plan. Cette approche reviendrait selon elle à « cacher » certaines idéologies (comme le fascisme et le racisme notamment) derrière un discours et des pratiques visant avant tout les adeptes de l'islamisme radical. Par ailleurs, il convient également selon elle de regarder le contenu des idéologies en jeu : « des idéologies prônant la haine et le racisme ne peuvent pas être mises sur le même plan que d'autres visant l'égalité ou la justice sociale même si l'on s'intéresse aux processus de radicalisation ».

Selon Dre Hassan la tendance actuelle qui préconise de ne pas mettre l'accent sur l'idéologie se base sur une analyse juste, mais dont la mise en œuvre aurait dérapé. Elle cite à ce propos les programmes de déradicalisation, inefficaces, selon elle, car basés sur une certaine hypocrisie : ces programmes auraient en effet été élaborés pour les islamistes radicaux, mais aucunement pour les suprémacistes blancs. Dre Hassan souligne de surcroît que l'intervention envers les suprémacistes se basait davantage sur des programmes de désengagement qui ne remettaient pas nécessairement en cause leur idéologie en tant que telle. Cela s'avère réellement problématique dans la mesure où ces programmes ont induit un biais dans la communauté travaillant en prévention de la radicalisation menant à la violence. Ces initiatives se pensent aujourd'hui avant tout sur le plan de la réinsertion, ce qui constitue une approche prometteuse, mais qui ne doit pas occulter l'importance de toucher à l'idéologie à la base de ces différents extrémismes, à savoir la déshumanisation de l'Autre. Enfin, Dre Misdrahi propose pour sa part un éclairage un peu différent. Selon elle, la confrontation de la personne sur son idéologie aboutit généralement à un repli identitaire encore plus fort. Au lieu d'aborder de front l'idéologie, il faut donc donner à la personne les moyens de favoriser une ouverture cognitive qui, progressivement, fera changer son état d'esprit.

2. Les pratiques d'intervention avec les familles immigrantes : entre adaptations et continuité

En lien direct avec le thème du colloque, une part importante des présentations et des échanges avec les participants a porté sur les pratiques d'intervention avec les familles

immigrantes. Dans la continuité des enjeux propres aux personnes immigrantes et aux dynamiques structurelles évoquées dans la première partie de ce rapport, **l'importance de placer la personne et ses proches au centre de l'intervention** est ressortie comme priorité dans le discours de l'ensemble des panélistes. Ils ont ainsi abordé les fondements de **l'approche interculturelle**, souligné l'importance de **travailler avec les personnes elles-mêmes et leurs compétences plutôt que sur leurs problèmes**, ainsi que la nécessité de penser aux conséquences de ses interventions afin de ne pas nuire aux familles. Les approches d'intervention en prévention de la radicalisation menant à la violence ainsi que l'importance d'agir en amont de ces phénomènes ont également été au cœur des échanges. Les panélistes ont soulevé plusieurs enjeux cruciaux liés à la collaboration entre les familles, les institutions et la communauté d'accueil en réfléchissant aux façons efficaces d'accompagner et d'encourager le changement chez les personnes, les intervenants ainsi que les institutions au sein desquelles ils travaillent. Ils ont finalement évoqué plusieurs conditions nécessaires pour des interventions réussies ainsi que divers pièges à éviter.

2.1. Approche interculturelle

L'approche interculturelle est apparue comme un outil précieux dans l'adaptation des pratiques d'intervention auprès des familles immigrantes. L'approche interculturelle telle qu'élaborée par Cohen Emerique (1993)¹² part de la prémisse que **toutes les personnes impliquées dans une rencontre interculturelle en intervention sont porteuses de culture, et que leur rencontre est bidirectionnelle**, c'est-à-dire qu'elle implique à la fois la personne immigrante (et ses proches) et l'intervenant. L'approche propose trois stratégies pour sortir des impasses interculturelles, à savoir la **décentration** par rapport à son propre cadre de référence, la **découverte du cadre de référence de l'autre** (en portant attention à son parcours et à ses expériences actuelles) et la **médiation interculturelle autour d'objectifs communs**. L'intervenant fait donc partie intégrante de l'intervention, et ses réactions, tout autant que celles de la personne accompagnée, auront une influence sur le processus.

Dr Suissa, s'appuyant sur Cohen Emerique (1993), mentionne qu'il n'est **pas nécessaire de connaître la culture d'une personne pour intervenir auprès d'elle**, puisque l'identité d'un individu est plurielle et se développe à travers le lien social. Elle n'est pas figée dans un cadre culturel particulier et elle peut s'affirmer lorsque la personne est reconnue pour qui elle est – et non en tant que représentante de sa culture. Idir Sadou va dans le même sens lorsqu'il souligne qu'il faut **se méfier des généralisations**, puisqu'il n'y a pas un immigrant maghrébin qui ressemble à un autre ni une seule communauté maghrébine définie pour de bon. Il ajoute qu'une posture d'écoute, de compréhension et d'ouverture dans l'intervention permet à **la personne de « donner elle-même ses codes »** et qu'il n'est donc pas nécessaire de connaître l'abécédaire de la culture de la personne pour l'accompagner adéquatement.

¹² Cohen Emerique définit l'approche interculturelle comme « tout processus d'aide auprès de ces populations se fonde sur le respect de la personne, de sa vision du monde, de son système de valeurs et de ses besoins. Une écoute compréhensive, un climat d'acceptation et de confiance sont les attitudes essentielles dans cette relation. »

In Margalit Cohen-Emerique (1993) : « *L'approche interculturelle dans le processus d'aide* » Santé mentale au Québec, 18(1), 71–91.

Dre Rousseau va dans le même sens lorsqu'elle souligne l'importance de « ne pas se laisser sidérer par la différence culturelle, ethnique, religieuse et géographique » et donc de porter une attention particulière à **ne pas « culturaliser » les comportements ou les réactions des familles**. Il est au contraire préférable de partir des points communs que l'on peut ressentir avec les familles accompagnées, même s'ils ne sont pas toujours ceux que l'on imagine de prime abord. C'est ainsi qu'elle souligne qu'on peut se sentir plus proche d'une famille immigrante, issue du même milieu socioprofessionnel que le nôtre, que d'une famille native issue d'un milieu socioéconomique différent. Dre Azdouz mentionne quant à elle que les compétences interculturelles s'apprennent et qu'elles sont un mélange de savoir, de savoir-être et de savoir-faire. C'est donc dire que des interventions adaptées en contexte interculturel se basent sur la rencontre de deux individus (ou plus) qui portent avec eux leur bagage respectif, dont la culture et l'identité socioprofessionnelle, mais qu'il faut aller au-delà des généralisations ou des raccourcis basés sur la culture ou le pays d'origine.

Un autre élément-clé de l'approche interculturelle repose sur la prise en considération des dimensions structurelles au sein desquelles la rencontre interculturelle se déroule. Dre Hassan rappelle à cet effet que la **société québécoise accueille des minorités tout en étant elle-même minoritaire** et que **plusieurs crises sociales l'ont marquée au cours des dernières années** à une échelle locale (ex. accommodements raisonnables, charte des valeurs, etc.) et internationale (ex. attentats du 11 septembre 2001, terrorisme et contre-terrorisme, montée de l'extrême-droite, etc.). Elle souligne qu'en intervention, il est important de comprendre les enjeux que vivent les familles dans leur vie quotidienne afin de saisir les situations de violence et de vulnérabilité dans lesquelles elles se retrouvent. Tel que le souligne toutefois Dr Suissa, la vulnérabilité est un contexte, elle ne définit pas la personne : « il n'y a des êtres vulnérables que dans certaines conditions sociales et structurelles données ». Afin d'arriver à cette compréhension fine des dimensions individuelles et systémiques du vécu des familles immigrantes, les panélistes ont montré qu'il est essentiel de placer la personne et ses proches au cœur de l'intervention

2.2. La personne et ses proches au cœur de l'intervention

Plusieurs panélistes ont évoqué l'importance de recueillir le récit de vie de la personne immigrante, ses émotions, son vécu et son ressenti afin que l'intervention se fasse au plus près de ses besoins. Impliquer la famille et les proches de la personne accompagnée est primordial selon Dr Suissa, qui souligne que les liens sociaux et le soutien par les proches représentent 70 % à 85 % des facteurs de réussite d'une intervention. Il est important de considérer la manière dont les personnes se racontent elles-mêmes (Dre Fawzi), dans la mesure où **l'humain est un être d'histoire et de projets** (Dre Vatz-Laaroussi). Il est également essentiel de **partir de leurs compétences, et pas uniquement de leurs problèmes ou de leur appartenance à une culture en particulier** (Dr Suissa). Explorer le potentiel de la personne avec elle permet très souvent de constater qu'elle a déjà des réponses qui sont meilleures que les nôtres (Dr Suissa). Idir Sadou rappelle à ce sujet que les personnes immigrantes viennent vers les intervenants et intervenantes dans la phase critique de nostalgie, de solitude et de dépression. Elles sont désespérées, doutent d'elles-mêmes et sont parfois en colère, mais elles ont généralement fait un certain nombre de démarches auprès de différentes ressources et savent reconnaître les discours « convenus » de ceux des intervenants qui « savent et

s'impliquent ». Malgré leur désarroi, elles mettent les intervenants « à l'épreuve ». L'authenticité et l'implication au sein de la relation à bâtir avec la personne accompagnée sont donc des attitudes indispensables à la réussite de l'intervention. Il est ainsi du **devoir de l'intervenant de créer un climat propice à l'établissement d'un lien de confiance et à la réhabilitation de l'estime de soi de la personne qui est accompagnée**. Par exemple, lors d'une rencontre en employabilité, Idir Sadou souligne qu'il peut être judicieux d'employer le titre professionnel de la personne pour montrer un respect face à son parcours (ex. Docteur, Professeur). De plus, il est important de voir où la personne se situe par rapport au marché du travail, de « bien évaluer son potentiel » et ses besoins pour l'accompagner vers l'emploi.

Fanny St-Martin et Kaoutar Assalih évoquent quant à elles la nécessité de comprendre l'histoire de la famille et son parcours migratoire afin de déterminer l'intervention la plus appropriée. Il n'y a pas **d'approche spécifique pour intervenir avec les familles immigrantes**, il s'agit davantage d'un mélange basé sur des méthodes participatives, écosystémiques et multidisciplinaires qui convient le mieux à leur pratique quotidienne, en l'occurrence en protection de l'enfance avec les familles immigrantes. Dre Misdrahi va dans le même sens en parlant de l'approche préconisée par le Centre pour la prévention de la radicalisation menant à la violence, qui consiste à s'adapter aux besoins de chaque individu loin des recettes toutes faites afin de travailler sur les comportements des personnes.

2.2.1. D'abord ne pas nuire¹³

L'intervention peut-elle causer du tort? Quelles sont les conséquences anticipées? Même si l'intervention avec des êtres humains relève d'un processus complexe dont l'issue ne peut être prévue, il est **important de s'interroger à la fois sur les gains anticipés, mais aussi sur les conséquences négatives possibles et les stratégies pour en sortir** (Dre Hassan). Pour ce faire, Dre Rousseau propose de partir de la situation concrète de la personne, de son vécu et de son ressenti au quotidien afin de bâtir une relation reposant sur la confiance et tenant compte du contexte fragilisé dans lequel se trouvent la personne et sa famille. Cette posture doit s'affirmer dès l'étape du « diagnostic »/évaluation, qui **n'est pas un acte neutre**, et dont les **conséquences peuvent à la fois soulager, stigmatiser ou détruire la vision qu'une personne a d'elle-même**. Dre Rousseau donne l'exemple des paradoxes qui existent autour de l'usage des grilles de détection pour la radicalisation dans lesquelles le fait qu'une personne devienne plus religieuse peut représenter un « signe annonciateur » de radicalisation, alors que plusieurs raisons peuvent expliquer le choix d'une personne de devenir plus religieuse. Les interventions auprès des familles, notamment celles qui se déroulent en contexte contraint (DPJ) ont des impacts forts au sein des familles, ce qui fait dire à Dre Hassan **qu'un accompagnement des familles à la suite des interventions devrait faire partie du plan d'intervention initial**.

Qu'on intervienne auprès des familles ou des collectivités, la même logique s'applique selon Dre Rousseau : **l'intervention doit être pensée en fonction du contexte**. Si l'on pousse une personne ou un groupe à s'exprimer, par exemple pour dénoncer des abus, quelles sont les conséquences? Quels sont les éléments qui devraient être partagés publiquement et ceux qui devraient rester confidentiels? Il est important de faire attention de ne pas créer davantage

¹³ Maxime des médecins énoncée par Rousseau et traduite du latin « *Primum non nocere* ».

de conflits et de clivages et de tenter de voir quelles pratiques sont porteuses d'inclusion et de mieux-être pour la personne accompagnée.

En tout temps, Dre Rousseau invite à la prudence face à l'utilisation de « données probantes » ou de savoirs qui ont été produits, portant sur des populations précises, parfois très éloignées de celles avec lesquelles l'intervention est en train de s'effectuer. Il pourrait notamment être dommageable de les appliquer à d'autres personnes sans penser au contexte ni aux conséquences négatives possibles.

2.2.2. Intervenir en contexte de radicalisation et de déviance chez les jeunes

Une partie des échanges a porté sur les pratiques d'intervention auprès des jeunes en contexte de radicalisation menant à la violence et de déviance. Dans un premier temps, Maria Mourani, à partir du parcours de deux jeunes filles dont l'une en est venue à se radicaliser et l'autre à se prostituer, montre qu'elles avaient toutes deux vécu de multiples ruptures identitaires (viols, conflits avec leurs parents) et qu'elles étaient toutes deux en quête identitaire. Selon elle, **les éléments qui entraînent les jeunes dans la déviance ou la radicalisation sont les mêmes au départ**. Selon Maria Mourani, les parcours et les façons de réagir aux traumatismes peuvent être différents selon les personnes, mais les outils pour travailler avec elles sont les mêmes, et existent déjà pour la plupart. Ces jeunes ont tous en commun la recherche d'ancrages, tout en étant dans un état de souffrance importante. Intervenir efficacement auprès d'eux nécessite donc de cultiver comme intervenant, sa capacité à « identifier le jeune » qui vit des difficultés (à voir qui il est vraiment) et à **remonter aux sources de sa souffrance afin d'aller toucher le besoin d'amour de cette personne**. Dans le premier cas, l'identité religieuse était la seule à « aimer » ces jeunes, alors que dans le second, c'est « l'amour du proxénète », couplé aux traumatismes non traités, qui entraîne la personne dans les parcours de déviance.

Les manières d'intervenir en contexte de radicalisation menant à la violence ont soulevé un **débat qui interrogeait la place accordée à l'idéologie dans les interventions**. Dre Misdrahi évoquait à ce sujet que le Centre de prévention préconise plutôt la réintégration de la personne dans la société de manière non-violente que sa déradicalisation. C'est ainsi qu'elle suggère « *d'aider la personne à trouver une identité multiple moins révoltée, à rétablir un sentiment d'appartenance de l'individu avec la société en adéquation avec son identité* ». Ainsi que nous l'avons évoqué dans la première partie, pour Dre Misdrahi, aller confronter la personne sur son identité et son idéologie (haine, déshumanisation) risquerait de créer un repli encore plus grand. **Les programmes de réinsertion sociale ne sont donc pas choisis en fonction de l'idéologie, mais du niveau de radicalisation ou d'endoctrinement**. La personne « réinsérée » peut donc garder son idéologie « radicale », à partir du moment où elle abandonne la violence qu'elle associait à cette idéologie. Dre Misdrahi souligne aussi que les approches cliniques ou celles qui sont fortement axées sur la relation d'aide ne fonctionnent généralement pas bien avec les personnes radicalisées. Il faut à l'inverse privilégier les relations égalitaires et les liens de confiance. C'est ainsi que l'ouverture cognitive pour changer l'état d'esprit de la personne risque de se créer et de contribuer à sa réinsertion. Dre Misdrahi invite elle aussi les intervenants à penser aux conséquences potentiellement négatives de leurs interventions et de garder la judiciarisation en dernier recours, tout en favorisant la confiance envers les ressources communautaires et institutionnelles existantes.

Dre Hassan souligne de son côté qu'il ne devrait pas être tabou de parler d'idéologie afin de contrer la déshumanisation qui accompagne toutes les formes de radicalisations menant à la violence, de manière plus complexe et efficace. Dans le même ordre d'idée, Dre Rousseau affirme que la question de l'idéologie est cruciale, mais difficile à traiter à cause des risques actuels de violence inhérents à la radicalisation des majorités. Ainsi, **la radicalisation s'inscrivant dans les idéologies xénophobes et fascistes apparaît plus préoccupante à l'heure actuelle que celle liée à la religion**. Ce paradoxe signifie selon elle qu'il y a un risque à oublier les relations de pouvoir et les dynamiques socioéconomiques que vivent les personnes immigrantes (ex. reconnaissance des acquis, discrimination, etc.).

2.2.3 L'importance de la prévention

La prévention est apparue comme un autre enjeu important en matière d'intervention avec les familles immigrantes. Dr Suissa souligne ainsi comment le fait de travailler avec les proches et les réseaux des personnes immigrantes permet de faire circuler l'information et de faire de la prévention. Dre Vatz-Laaroussi témoigne elle aussi de l'importance d'inclure les proches ainsi que la communauté dans les interventions préventives, notamment en matière de divorce et ce, dès que des difficultés s'installent dans le couple. Dre Misdrahi évoque de son côté l'importance de miser sur l'éducation, la formation et la sensibilisation aux enjeux de radicalisation, mais aussi (surtout) à *ce qui n'est pas* de la radicalisation afin d'éviter la confusion entre radicalisation et enjeux ethnoculturels. C'est ainsi que des problématiques sociales d'appartenance sont parfois présentées comme des problèmes sécuritaires; cependant, si l'on intervient dès le départ, ou même en amont, on diminue les chances que la situation évolue en problématique sécuritaire. C'est donc dire que la prévention multisectorielle qui s'effectue avec l'appui de l'ensemble de la collectivité est à privilégier.

2.3 Les pratiques de collaboration institutions, familles, communauté : quelles pratiques pour quelles finalités?

2.3.1 Comment susciter le changement chez les personnes?

La place faite aux proches dans l'intervention avec les familles immigrantes revient comme élément essentiel soulevé par les panélistes. Cette thématique était généralement en lien avec les moyens à privilégier pour accompagner les personnes dans le changement et l'adaptation. C'est ainsi que Dr Suissa, Fanny St-Martin et Kaoutar Assalih mentionnent qu'il est important de toucher les émotions, les sentiments ainsi que les compétences des gens. Le fait d'inclure le réseau de proximité des familles dans l'intervention permet aussi d'éviter l'individualisation et la psychologisation des défauts. En d'autres mots, **il est important de s'assurer que la personne ne se sente pas isolée avec ses difficultés et porte seule le poids de la responsabilité des défis qu'elle rencontre** et des solutions à mettre en place pour les résoudre. Fanny St-Martin et Kaoutar Assalih évoquent une situation d'intervention où

mobiliser un membre de la famille élargie devenu allié a pu permettre de résoudre une impasse familiale importante.

Dr Suissa invite également à axer l'intervention sur la recherche de moyens concrets d'instaurer le changement plutôt que les raisons qui justifient ce changement : **travailler le « comment » plutôt que « pourquoi »** est un moyen efficace de favoriser l'apprentissage de nouveaux comportements. Fanny Saint-Martin et Kaoutar Assalih soulignent quant à elles que l'intervenant gagne à adopter une posture d'explorateur et de négociateur auprès des personnes accompagnées et des partenaires avec qui ils travaillent dans le but d'améliorer la situation des personnes immigrantes. Il convient ainsi de ne pas se positionner en confrontation avec la famille et de ne pas douter de leurs croyances.

Dre Azdouz évoque finalement une question cruciale : **quelles pratiques sont déployées pour quelles finalités?** À travers une typologie des formes traditionnelles de rapprochement interculturel et de collaboration, elle montre à quel point il est important de prendre du recul face au type de démarches dans lequel on se situe en tant qu'intervenant. Ce questionnement est nécessaire afin de savoir si les démarches envisagées sont les mieux adaptées aux finalités souhaitées par la personne accompagnée. La collaboration, comme la confiance dans l'alliance thérapeutique en intervention individuelle, se bâtit étape par étape. Qu'on vise à informer les participants ou à instaurer des mécanismes de concertation multisectoriels, il est important de situer la finalité de la démarche et la posture ainsi que les visées de chacun des acteurs impliqués. **Le premier niveau de collaboration est celui de l'adaptation des pratiques à de nouvelles populations** et de nouvelles façons de faire. **Le second est celui de la négociation et de la médiation interculturelles** (p.ex. sous forme d'accommodements raisonnables balisés par la loi), et **le dernier** est la négociation des pratiques afin que l'ensemble des personnes impliquées puisse participer à la **co-construction**. Dre Azdouz distingue à cet égard trois principaux types d'adaptation : l'accessibilité, la résolution de conflits et la co-construction/co-gestion. Dre Azdouz rappelle à juste titre qu'il n'y a pas forcément un niveau qui soit plus adapté qu'un autre en tout temps, mais qu'il est important de savoir ce que l'on vise avec l'intervention afin de choisir le niveau le plus adapté. Il est également important, selon elle, de s'assurer que les lieux où se déroulent les interventions ainsi que les interlocuteurs et les médiateurs qui y participent conviennent aux participants visés, sans quoi il sera très difficile de susciter le changement attendu.

2.3.2 Les conditions nécessaires pour des interventions réussies

Les panélistes ont partagé plusieurs pistes de réflexion et d'action pour des interventions réussies. La question du temps et de la vitesse d'adaptation est tout d'abord ressortie comme facteur déterminant d'un processus d'adaptation réussi. Dr Suissa évoque ainsi que le **temps de l'intervenant n'est pas le même que celui de la personne qui vient chercher un accompagnement**. Généralement, cette personne est en crise, et la crise est quelque chose de nouveau pour elle; à l'inverse, l'intervenant accompagne quotidiennement des gens qui vivent des crises. **Il est donc important que l'intervenant pratique « l'auto-référence »**, c'est-à-dire qu'il ne s'oublie pas dans l'intervention, qu'il s'occupe de lui et de sa propre santé mentale, et qu'il n'oublie pas **qu'il est avant tout gardien du processus thérapeutique et non du contenu abordé par la personne**. C'est ainsi qu'il affirme que le chaos, les ruptures et les déséquilibres font partie du processus d'adaptation, et qu'il est surtout important en tant

qu'intervenant de récupérer ce chaos et, lorsque possible, de lui donner un sens dans la compréhension du fonctionnement de la famille. Idir Sadou affirme quant à lui que pour qu'un processus d'accompagnement soit réussi, il doit tenir compte de la vitesse d'adaptation de la personne ainsi que de la complexité des problèmes à résoudre. En employabilité, cela signifie que tout le monde n'est pas positionné de la même manière face à l'entrée sur le marché du travail, et il est important d'en tenir compte afin **d'éviter de faire vivre des échecs à la personne accompagnée.**

La question de la complexité est ressortie comme autre élément à considérer. Ainsi, Dre **Rousseau invite les intervenants à utiliser l'intersectionnalité** pour complexifier leur compréhension de la situation des personnes qu'ils accompagnent, « **multiplier les identités** ». Cette approche reconnaît que les personnes peuvent vivre de multiples formes d'oppression et de discrimination, ainsi que faire l'objet de privilèges. Toutes ces facettes de l'identité et de la vie de la personne peuvent cohabiter et être influencées par les dynamiques structurelles qui se produisent dans la société au sein de laquelle la personne évolue¹⁴. C'est ainsi que Dre Rousseau mentionne que « nous sommes tous pluriels », et qu'il faut pouvoir **accueillir l'imperfection en intervention**. Une telle posture permet de **miser sur les forces tout en reconnaissant les souffrances, et d'accepter de chercher le sens derrière ce que l'autre nous dit, puisque chaque personne possède une partie de la vérité**. Il faut ensuite mettre ensemble ces différentes visions en les considérant non pas comme opposées, mais plutôt complémentaires. Dre Hassan rejoint cette idée lorsqu'elle suggère **d'assurer la sécurité culturelle des familles** afin de pouvoir travailler avec elle dans une optique de compétence culturelle. Il ne s'agit donc pas de chercher à réconcilier toutes les visions en tout temps pour arriver à un accord, mais plutôt d'arriver à être respectueusement en désaccord. Dre Rousseau rappelle que l'expression de la souffrance et de la colère doit être encouragée, et mobilisée dans des gestes de solidarité.

Fanny Saint-Martin et Kaoutar Assalih proposent à cet effet d'adapter ses pratiques si nécessaires pour s'adapter à la culture de l'autre, ou au moins arriver à préserver cette sécurité culturelle dont parle Dre Hassan. Elles donnent ainsi l'exemple d'une famille immigrante avec qui elles avaient accepté de partager du gâteau et du thé à la menthe.

Dre Azdouz et Dre Rousseau évoquent finalement un aspect important de réflexion des intervenants et de leurs gestionnaires sur les pratiques mises de l'avant avec les familles immigrantes : « **comment réfléchir à nos actions, les évaluer et les rendre vraiment pertinentes** »? **Comment innover?** Dre Azdouz invite à la prudence face aux pratiques dites « novatrices », dans la mesure où ce n'est pas parce qu'une pratique est dite novatrice qu'elle est forcément plus efficace. Inversement, ce n'est pas parce qu'une pratique est ancienne qu'elle perd son efficacité. Dre Rousseau évoque quant à elle les enjeux liés à l'évaluation des pratiques et à l'innovation en invitant à reconsidérer les indicateurs utilisés. Elle pose une question ouverte à savoir quels indicateurs permettent, pour chaque milieu, **d'aller au-delà des « évaluations de la satisfaction » préconçues, mais aussi de séparer évaluation et financement institutionnel**. En d'autres mots, **elle invite les milieux de pratique à se doter de mécanismes d'évaluation qui leur sont pertinents** pour réfléchir à la portée et à la

¹⁴ Hill Collins, P. et S. Bilge. (2016). *Intersectionality*. Cambridge, UK et Malden, E-U : Polity.

pertinence de leurs actions en plus des indicateurs qui servent à la reddition de comptes envers les bailleurs de fonds.

2.3.3 Les pièges à éviter

Les panélistes ont évoqué différents écueils à éviter de la part des intervenants qui accompagnent les familles immigrantes. Dre Hassan **évoque tout d'abord le risque de décontextualisation et de sur-simplification**, qui consiste à minimiser les causes structurelles des problématiques que vivent les familles et qui sont principalement axées sur les carences ainsi que la sous-estimation des ressources dont disposent les familles (p.ex. sources de soutien disponibles au sein du réseau). Elle invite ensuite les intervenants à considérer rigoureusement si les situations qui amènent les familles en intervention relèvent de la *dysnormativité* (un écart des familles par rapport aux normes du groupe majoritaire) ou de *dysfonctionnalité* (des comportements des familles qui sont réellement dysfonctionnels). **Ne pas correspondre à la norme diffère d'avoir des comportements qui sont considérés comme inacceptables** (p.ex. abus ou négligence), et il est important que l'intervenant comprenne dans quelle situation la famille se trouve afin de proposer un accompagnement pertinent.

Quelques panélistes s'entendent également pour souligner **l'importance pour l'intervenant d'évaluer s'il est « vraiment l'interlocuteur légitime »** (Dre Hassan, Idir Sadou, Dre Misdrahi). Idir Sadou évoque par exemple que comme **conseiller en emploi**, il reste dans sa posture et il **évite une posture clinique**, qui n'est pas la sienne. Lorsque c'est ce dont la personne a besoin, il la réfère. Les conséquences d'une intervention effectuée par les mauvais interlocuteurs sont importantes et peuvent par exemple entraîner une **re-traumatisation de la personne qui se voit forcée de raconter son histoire à de multiples interlocuteurs**. Le temps étant une composante-clé en intervention, tel que mentionné, comprendre rapidement si on est le bon interlocuteur ou pas permet de gagner du temps précieux pour les familles et pour l'intervenant aussi. Une autre avenue intéressante soulignée par Dre Misdrahi est celle de **l'intervention indirecte**, dans l'éventualité où l'intervenant n'est pas l'interlocuteur le plus légitime, il peut tout de même agir en outillant la personne légitime pour qu'elle accompagne la personne dans le besoin.

Dre Vatz-Laaroussi évoque quant à elle divers **filtres** qui peuvent entrer en ligne de compte pour l'intervenant dans l'intervention avec les familles. Un premier est **l'individualisme** auquel elle suggère de répondre en évitant de voir les **personnes immigrantes comme des individus seuls**, mais plutôt les voir en famille et en réseaux. Le second filtre est celui de la **polarisation homme-femme, qui peut mener à voir les relations homme-femme comme des sujets de discordes permanents** dans les familles. Il est plus judicieux selon elle de penser en termes de complémentarité et de changements de rôle au sein de la famille. Développer en ce sens une perspective intersectionnelle aide à nuancer les situations et les réactions et considérer les différentes appartenances en jeu dans la vie des personnes accompagnées. Le troisième filtre est celui du **culturalisme**, envers lequel on peut réagir en tentant d'éviter de penser que **tout est lié à la culture d'origine de la famille**. Les personnes ont des parcours singuliers qu'on doit envisager dans une perspective globale. Le quatrième filtre est celui de la **psychologisation**, c'est-à-dire l'accent mis sur un **changement devant venir exclusivement**

des individus et de leur adaptation aux normes locales du Québec. En ce sens, Dre Vatz-Laaroussi suggère de penser à la **trajectoire sociale des familles**, aux **pertes et aux changements** socioculturels auxquels elles ont à faire face ainsi qu'aux **adaptations** que chacun des membres de la famille doit faire. Un autre biais est celui de « **l'ici et maintenant** », qu'on peut éviter en ne voyant pas la personne comme exclusivement ancrée dans la problématique actuelle qui l'amène vers le besoin d'accompagnement. Les réponses ne peuvent pas être non plus pensées et apportées dans l'immédiat, de manière rapide. Il serait plutôt utile de penser au parcours des familles, à leur passé, à leur présent, à leur avenir et aux réseaux transnationaux desquels ils font partie. Un dernier filtre évoqué est finalement celui du recours à une **approche uniquement « formelle »**. Il n'est pas recommandé d'adopter **uniquement une posture socio-juridique, légale, institutionnelle** auprès des familles immigrantes. Dre Vatz-Laaroussi suggère plutôt de penser à établir des **relations de confiance et de proximité avec les personnes et leurs réseaux informels**.

Dre Rousseau invite quant à elle les chercheurs et les intervenants à la prudence envers les savoirs développés à propos des familles immigrantes. Certains savoirs sont utiles tandis que d'autres sont dommageables. Elle évoque notamment la question des données probantes, sur lesquelles plusieurs interventions reposent, et vers lesquels plusieurs chercheurs tendent dans leurs travaux. Certaines données probantes sont ainsi créées pour des populations données (en l'occurrence le plus souvent des populations blanches de classe moyenne), mais peuvent faire du tort aux familles si elles sont appliquées à d'autres personnes ou à d'autres contextes.

En guise de conclusion

Les échanges ont été très riches. Plusieurs éléments sont ressortis, qui touchaient à la fois l'individu et la famille, jusqu'au milieu d'intervention et la société d'accueil dans son ensemble. Dr Suissa, citant Ausloos, souligne qu'on gagne plus « **en amplifiant les compétences et les qualités d'un individu qu'en s'acharnant à faire disparaître ses défauts** »¹⁵. On revient ici à l'importance d'aller chercher l'individu et ses forces, partir de son histoire et de son vécu. Une part importante des échanges a également porté sur l'importance d'interroger les rapports de pouvoir.

Dre Rousseau nous rappelle ainsi que, quelle que soit la bonne volonté des intervenants et des personnes immigrantes de susciter un changement et des adaptations, tous sont insérés dans des cadres et sont influencés par des choix (notamment politiques) qui sont faits en dehors d'eux. En cela, il est suggéré d'être « humbles sur la portée de nos actions et plus exigeants envers les politiques ». Il s'agit en quelque sorte **d'intervenir dans une optique plus structurelle et moins psychologisante, qui a tendance à faire porter le blâme aux individus plutôt qu'aux systèmes et structures au sein desquels ils évoluent**. Toujours dans une optique réflexive, Dre Azdouz souligne qu'on ne peut pas conclure qu'il existe de bonnes ou de mauvaises pratiques, mais que ce sont plutôt les **lectures de l'environnement** et des conditions (du contexte) qui sont justes ou erronées. Dre Rousseau évoque aussi la nécessité de **dépasser les logiques d'opposition binaire du type « victime/agresseur »**, mais plutôt d'encourager une réflexion critique de toutes les instances. Les majorités qui détiennent le pouvoir doivent tout autant s'interroger sur elles-mêmes que les minorités. Les minorités doivent aussi voir qu'elles ne sont pas uniquement des victimes et qu'elles peuvent exercer un certain pouvoir. Il s'agit toutefois de ne pas perdre de vue le fait que plus on a du pouvoir, plus on a de responsabilités à assumer, notamment en matière de marges de manœuvre à accorder aux personnes qui sont éprouvées dans plusieurs sphères de leur existence à cause des impacts de la migration sur leur famille.

¹⁵ Ausloos, G. (1994). La compétence des familles, l'art du thérapeute. *Service social*, 43(3), 7-22



Association Racine
Téléphone : 514-814-8281
Courriel : info@associationracines.ca
www.associationracines.ca